

GARANCE VOYAGEUSE – *RUBIA PEREGRINA* L. subsp. *PEREGRINA*

Nous avons déjà évoqué plusieurs plantes de la famille des rubiacées (*Asperula*, *Cruciata*, *Galium*), le genre *Rubia* se distingue par ses fleurs pentamères et ses fruits charnus. Deux espèces peuvent être observées en Savoie, *Rubia tinctorum*, la garance des teinturiers, plante méditerranéenne autrefois cultivée et parfois naturalisée près des habitations, et la garance voyageuse dont on propose ci-après une description.

NOMENCLATURE

Son nom latin a été attribué par Carl von Linné en 1753.

Synonymie : *Rubia lucida* L., *Rubia bocconi* Petagna, ...

Noms vernaculaires : garance voyageuse, garance sauvage...

Étymologie : le genre *Rubia* vient du latin, *ruber*, rouge, les racines colorées de ces plantes étant une source de teinture rouge. *Peregrina* en latin signifie étrangère, voyageuse, soit parce que la garance est une liane qui rampe et grimpe entre les arbustes soit à cause de sa dissémination endozoochore (dispersion des graines après transit intestinal par les animaux) qui permet à la graine de repousser loin de la plante mère ? Garance, de *warantia* issu du francique *wratja* est d'origine discutée : il vient peut-être de *verus*, vrai (le vrai rouge) ou de *blatta*, pourpre selon les auteurs ?

DESCRIPTION BOTANIQUE

Rubiaceae vivace dont la tige ligneuse à la base, grimpante, varie de 30 à 150 cm.

La tige munie parfois de petits aiguillons accrochants, porte des feuilles sessiles, verticillées par 4-8. Ces feuilles, bordées d'aiguillons, vert foncé, coriaces, sont persistantes l'hiver. Les fleurs à 5 pétales blanc-jaunâtres apparaissent en mai-juin. Les fruits sont des petites baies noires.

C'est une plante, xérophile (qui aime la chaleur et les sols secs), commune en plaine que l'on peut trouver dans les forêts claires, les ourlets, plutôt sur terrains calcaires en compagnie de *Amelanchier ovalis*, *Anthericum ramosum*, *Buxus sempervirens*, *Geranium sanguineum*, *Quercus petraea*, *Quercus pubescens*, *Teucrium chamaedrys*...



“Flore de la France” – COSTE

USAGE DIVERS

La garance voyageuse a été très récoltée et même cultivée dans le sud-est de la France quand la garance des teinturiers faisait défaut ou ne suffisait plus à la production des industries textiles (CARDON, 2003). Les racines, récoltées en automne, puis séchées et réduites en poudre, représentaient une source importante de teintures rouge carmin solides et de beaux rose saumon selon les proportions et le mordant utilisé. La culture de la garance des

teinturiers était développée à la fin du XIX^e siècle car elle servait à teindre les pantalons de l'armée ; les soldats devenant ainsi des cibles très voyantes... la culture a périclité d'autant qu'en 1869, l'industrie a réalisé la synthèse de l'alizarine, colorant auparavant extrait de la garance.

Pour en savoir plus :

CARDON D., 2003 – Le monde des teintures naturelles, Editions Belin, 586 p.).

Sylvie Serve



*Peinture d'Edouard Manet "Le fifre" (1866),
au pantalon rouge garance !*